

La gestion DES ARBRES

LA PLACE de l'arbre

- + La commune fait le choix de laisser une place importante à l'arbre dans les centres-bourgs : ils font partie du patrimoine communal !

Grâce à eux, nous pouvons profiter d'îlots de fraîcheur lors des pics de chaleur de plus en plus forts et fréquents.

Certains améliorent la qualité de l'air en filtrant les polluants, ainsi que la qualité du sol et de l'eau en limitant l'érosion ou en facilitant l'infiltration de l'eau vers les nappes.

"Certains arbres sont mal placés !"

Ils hébergent aussi une grande biodiversité

Ils fournissent "le gîte et le couvert" à de nombreux oiseaux, mammifères ou insectes. Un seul chêne peut ainsi accueillir plus de 500 espèces d'insectes, un véritable hôtel ! Ils participent également grandement à un cadre de vie plus agréable pour les habitants.

Le Saviez-vous ?

Les services techniques favorisent l'implantation d'essences locales, de variétés adaptées au changement climatique, et qui génèrent peu d'entretien.

"Les arbres ne sont pas taillés assez courts et font trop d'ombre !"

L'ENTRETIEN des arbres

- + Tous les arbres sont entretenus et élagués de manière différente, en fonction de leur essence et de leur emplacement.

Lorsque cela est possible, le choix est fait de laisser un grand houppier (la partie de l'arbre au-dessus du tronc) car il apporte plus de fraîcheur et abrite une grande biodiversité.

Certains arbres n'ont pas besoin d'être taillés car l'élagage ne leur est pas toujours bénéfique.

i pour info

Des agents de Sèvremoine ont été formés à la taille raisonnée pour adapter au mieux l'entretien des arbres de la commune.

LA PÉRIODE de taille

Il est fortement préconisé de ne pas intervenir sur les arbres isolés et les haies entre le 15 mars et le 15 août.

C'est une période de nidification des oiseaux et de reproduction de nombreuses autres espèces (insectes, mammifères...). La coupe aurait alors un impact sur leur reproduction. Les grosses coupes s'effectuent donc plutôt durant la période automne-hiver, période idéale pour la plupart des arbres puisqu'ils sont en période de repos végétatif.



Exception

En cas de risque de chute ou de manque de visibilité, un diagnostic est réalisé pour évaluer le risque et agir si nécessaire.

Si 1 arbre doit être coupé pour des raisons sanitaires ou de sécurité, 2 nouveaux arbres sont plantés à la place.

"Pourquoi les arbres ne sont plus élagués au printemps ?"

"Les feuilles mortes bouchent les égouts et rendent les trottoirs glissants !"

RÉUTILISONS les feuilles mortes!

! C'est la contrepartie d'avoir des arbres.

Des moyens techniques sont mis en place pour ramasser les feuilles dans la limite de nos moyens.



Le Saviez-vous ?

Les feuilles mortes constituent un fabuleux paillage gratuit pour vos massifs et votre potager ou pour enrichir votre compost ! En tant qu'habitant, vous pouvez les ramasser sur le trottoir pour les utiliser chez vous.

LES RACINES

La commune a fait le choix de s'adapter aux arbres déjà en place, par exemple en "désimperméabilisant" des zones de parking.

Les agents des services techniques adaptent leur pratique et limitent au maximum la coupe des racines qui fragilise les arbres, sauf si c'est absolument nécessaire.

Le Saviez-vous ?

En amont, les agents choisissent autant que possible des essences adaptées à la ville, en favorisant celles dont les racines s'étendent peu.

SÈVREMOINE